Publié sur *Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle* (https://www.haca.ma)

CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA HACA ET L'IRCAM DANS LE DOMAINE DE LA FORMATION CONTINUE EN LANGUE AMAZIGHE

29 juin 2012

Dans le cadre des orientations de la nouvelle constitution afférentes à la diversité culturelle et linguistique, la HACA et l'IRCAM ont conclu le vendredi 29 juin 2012 une convention de partenariat en matière de formation continue et d'assistance-conseil.

Présentée au siège de la HACA, en présence notamment de sa Présidente Mme Amina lemrini Elouahabi, de son Directeur Général M. Jamal Eddine Naji et du Recteur de l'IRCAM M. Ahmed Boukouss, ladite convention prévoit en particulier l'organisation de sessions de formation au profit des collaborateurs des deux institutions ainsi que l'échange synergique d'informations, de documentations et de recherches.

Il est à rappeler que la collaboration soutenue entre les deux institutions a déjà donné lieu à des actions concrètes conjointes, telle que l'élaboration d'un glossaire regroupant, classifiant et standardisant l'ensemble de la terminologie, pertinente et usuelle, relative à la pratique audiovisuelle en langues arabe, amazighe, française et anglaise.

Il est également à noter que la HACA attribue, depuis toujours, la plus grande importance à la question de la diversité culturelle et linguistique, comme l'illustre la création en mars 2011 d'une nouvelle structure dédiée au sein du Département « Suivi des Programmes », l'Unité « Diversité culturelle et linguistique », qui en plus du suivi et du contrôle *a posteriori* des émissions audiovisuelles diffusés en langue amazighe, fournit aussi des données quantitatives sur la diversité linguistique qui sont dorénavant intégrées aux rapports sur le pluralisme.

Liens
[1] https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B